

CONSEIL DE CUB. Le projet Arena de Floirac a obtenu une courte majorité grâce à l'abstention d'Alain Juppé et certains de ses proches. Cette issue à l'arraché est cependant un succès pour Vincent Feltesse

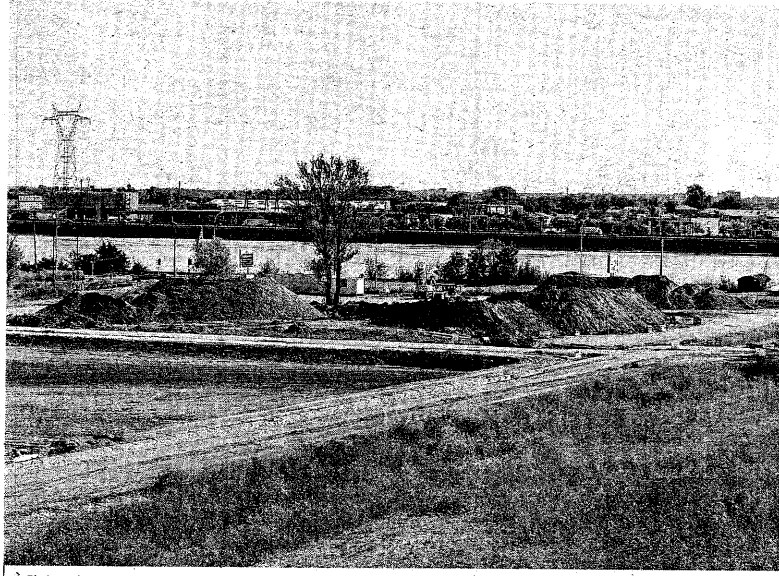
L'arène est née au forceps

de Hervé Mathurin

Le public du conseil de CUB a assisté hier à un grand moment de politique locale. Disons le mot : un vrai spectacle, qui collait parfaitement avec le sujet principal du jour, à savoir le choix entre le Zénith de Bordeaux et l'Arena de Floirac. Pendant plus de deux heures, après l'introduction de Françoise Cartron, seize intervenants se sont succédé. Ils nous pardonneront de ne pas tous les citer mais ont contribué à un débat riche, instructif, édifiant, parfois déroutant mais globalement à l'honneur de l'assemblée communautaire.

Vote confus. Vint enfin le moment du vote, qui s'annonçait particulier. Après avoir envisagé un scrutin à bulletins secrets (Alain Juppé a toutefois nié avoir été à l'origine de cette idée), la droite s'était finalement rangée à la proposition de Vincent Feltesse. Premier vote : pour ou contre une salle de spectacle. À l'exception du Mérignacais Thierry Millet, qui s'abstenait, tout le monde votait pour.

Deuxième vote : pour ou contre Floirac. Sur ce point, Alain Juppé avait prévenu que le groupe Communauté d'avenir voterait contre, parce que favorable au Lac. Les Verts Pierre Hurmic et Marie-Claude Noël choisissaient l'abstention ainsi que Thierry Millet et, semble-t-il, quelques élus de droite. Semble-t-il car la méthode optée par Vincent Feltesse, la main levée, avait engendré d'abord une spectaculaire confusion, accentuée par le décompte des pouvoirs, si bien que le prési-



À Floirac, la zone d'aménagement du futur Arena, projet voté hier en conseil de CUB

PHOTO LAURENT THEILLER

dent relevait trois voix en trop ! Au deuxième recensement, Vincent Feltesse notait l'égalité parfaite (59-59), ce qui était probablement faux mais avec sa voix prépondérante, la gauche emportait le morceau, sans provoquer de remous particuliers à droite.

Grogne à droite. D'autant que le président enchaînait aussitôt avec le troisième vote, a priori le plus sensible : pour ou contre l'Arena. Un ca-fouillage s'étant à nouveau ré-vélé, Vincent Feltesse demandait aux élus de se mettre debout pour faciliter le comptage. Résultat : 45 pour l'Arena, 37 contre mais 30 absten-

tions et huit voix (celles des communistes) ne prenant pas part au scrutin. Grâce à l'appoint d'une demi droite (30 sur 59), l'assemblée avait donc voté pour un Arena à Floirac. Laborieusement, maladroitement, mais elle avait voté.

Une fois l'effervescence retombée, les analyses fleurissaient dans les couloirs. À droite, ce dénouement avait du mal à passer : « Lamentable ! », lançait un élu à Nicolas Florian, qui s'était abstenu dans le troisième vote, comme Alain Juppé. Le maire de Bordeaux avait en effet prévenu ses troupes le matin qu'il ne prendrait pas le risque personnel de faire capoter la décision sur la

salle de spectacle, même s'il ne s'agissait pas du Zénith au Lac. Nicolas Florian en avait remis une couche dans le débat : « Imaginez les titres de la presse demain si nous plantons le dossier par notre vote ».

Mais il apparut, durant le deuxième scrutin, que le maire de Bordeaux risquait d'être désavoué par son camp. Dans l'impossibilité, vu la longueur des débats, de demander une suspension de séance, la garde rapprochée d'Alain Juppé réussit en catastrophe à débaucher quatre ou cinq votes pour assurer une majorité relative à l'Arena : « Sans nous, il ne passait pas », glissait Nicolas Florian.

À l'inverse, aucune voix n'a manqué au PS, mais les Verts ont montré une fois de plus leurs divisions entre les Bordelais et les autres. Les communistes, en ne participant pas au troisième vote, ont voulu marquer leur hostilité à un projet excluant à leurs yeux le contrôle public et faisant la part trop belle au privé. « Je regrette que la troisième question soit fermée », avait insisté Max Guichard.

Feltesse habile. Mais c'est sans doute cette habileté de procédure qui a permis à Vincent Feltesse d'obtenir le premier grand succès de son mandat. « Il a réussi un joli coup de bluff », reconnaissait le Vert Gérard Chausset. « On s'en est bien sorti », admettait Ludovic Freygefond. En vérité, tout l'art politique de Vincent Feltesse a été de spéculer sur le fait qu'Alain Juppé, très engagé dans sa campagne pour Bordeaux, capitale européenne de la culture, ne pouvait pas jouer l'obstruction. Mais le maire de Blanquefort a eu aussi la finesse de dépassionner le débat, de reconnaître ses doutes tout en se posant comme l'homme qui veut faire bouger les choses.

Bien sûr, ces tractations n'ont pas plu à tout le monde : « Feltesse a sauvé la cogestion et l'exécutif mais la politique de la CUB n'est pas à son zénith », plaisaient, un rien amer, Pierre Hurmic. Mais ces subtilités n'empêcheront pas Conchita Lacuey, maire de Floirac, de se réjouir : « La dynamique est là et maintenant, on ne pourra plus rejouer le film ». Il est vrai que c'était un long métrage...

Lire également « Le fait du jour » en pages 1-2 et 1-3.

RÉSEAU TBC. Les élus communautaires ont voté une hausse moyenne de 3 % des tickertes, mais les abonnements annuels sont inchangés. Les études pour la troisième phase du tram sont mises en chantier

Tram et bus augmenteront le 1^{er} août

Les tarifs du tram et des bus de la communauté urbaine, gelés depuis juillet 2006, augmenteront en moyenne de 3 % le 1^{er} août prochain. Soit moins que l'inflation. Les abonnements Cité pass annuels resteront au même prix. Par contre le tickerte passe de 1,30 à 1,40 euro, le tickerte de dix voyages de 10 euros à 10,10 euros, l'abonnement jeune mensuel de 26,50 à 27,20 euros, le Pass jeune de 14,25 à 14,70 euros, le tarif des parcs relais de 2,60 à 3 euros.

Cette hausse de prix doit rapporter 655 000 euros en année pleine. La CUB la justifie par l'amélioration du service, l'achèvement de la phase 2 et par le fait que « nous sommes une des agglomérations les moins chères en matière de transport collectif », a souligné Vincent Feltesse. Quelques voix se sont élevées contre

cette hausse, Max Guichard (PC) plaidant pour « l'exigence montante de la gratuité » et Isabelle Hays (« écolo de gauche ») considérant que la CUB participe ainsi « à l'augmentation du coût de la vie ».

Gérard Chausset, vice-président en charge des transports de demain, rappelant l'existence de tarifs sociaux (ils ont représenté 24 millions d'euros de recettes non perçues en 2007), a mis en avant la nécessité de préparer l'avenir, en l'occurrence la troisième phase du tram en souhaitant que la nouvelle délégation de service public puisse « redresser la situation ».

Actuellement et en dépit d'une augmentation de 10 % des recettes l'an dernier, les sommes provenant de la vente des tickets ne couvrent que 29 % des dépenses

de fonctionnement du réseau TBC.

Outre les usagers, il sera demandé à l'État de faire un effort plus important que celui annoncé pour participer à l'investissement de la troisième phase et Gérard Chausset a réitéré son appel « sans polémique » au financement du Conseil général.

Études pour la ligne D. À propos de la troisième phase, les élus ont donné leur aval au lancement des études. Elles concernent l'extension de la ligne A jusqu'à Mérignac-les-Pins et la rocade (soit 3,1 km), l'extension de la ligne B d'une part jusqu'au carrefour de Pessac-Alouette en passant par Haut-L'Èvêque, Xavier Arnoz et la gare de l'Alouette (soit 3,6 km), d'autre part de Bacalan jus-

qu'au pôle d'activités de Bordeaux-Nord (1 km). Les études concernent aussi la ligne C avec sa prolongation, côté sud, vers le futur lycée Terre Sud (3,8 km) et la rocade et, côté nord, des Aubiers vers le parc des expositions (3,7 km).

Bien sûr, ces études préliminaires de la troisième phase portent sur la création de la ligne D. Ce lot est découpé en plusieurs tronçons : Bordeaux centre boulevard, puis, soit un tronçon boulevard-Cantinolle-Le Taillan Médoc (7,4 km), soit un tronçon boulevard-carrefour Jean Mermoz-Le Haillan (7,1 km). Les études ont été confiées à plusieurs cabinets (Egis rail, Setec, Systra). La société Systra sera chargée des études générales et de la coordination de l'ensemble.

: Michel Monteil

Au fil des dossiers

L'Aéroparc validé

Entre 5 000 et 8 000 emplois sont prévus dans les quinze ans à venir sur le futur Aéroparc. L'agence de l'urbanisme A'Urba a planché sur le plan guide d'aménagement des 100 hectares disponibles. La CUB a validé ce projet.

Plan climat

Dans la foulée de son plan climat voté l'an dernier, la CUB va faire réaliser une thermographie aérienne de son territoire pour repérer les déperditions de chaleur des bâtiments. Cela prendra trois ans et coûtera 350 000 euros. La ville de Bordeaux, qui a déjà fait l'objet d'une telle étude, n'est pas concernée.

Économie sociale

La CUB intègre désormais des clauses sociales et solidaires dans ses marchés publics. Entre 2006 et novembre 2007, 230 personnes ont bénéficié de ces dispositifs d'insertion. La restructuration de l'hôtel de la CUB, qui débutera fin 2008, fournira 25 000 heures d'insertion.